

Actes et Recommandations



Economie Sociale et Solidaire

Une nouvelle façon de vivre
et de penser l'économie

Réalisés dans le cadre des grandes rencontres des 8 et 9 mai 2009

Parrainées par :

Madame Isabelle Moret, Conseillère nationale,
et Monsieur Luc Recordon, Conseiller aux Etats.

Mot du coordinateur

Tant en France qu'au Québec et en Belgique (pour ne citer que quelques pays francophones), les autorités ont mis des moyens à disposition des acteurs de l'économie sociale et solidaire pour les aider à émerger et à se développer. Une économie locale, équitable et à dimension humaine visant à replacer l'être humain au centre de l'économie et à utiliser le capital comme outil au service du bien commun, voilà ce qui a motivé plus de cent cinquante délégués d'entreprises et d'institutions à se réunir pendant deux jours pour développer, notamment, sous forme d'ateliers, une réflexion dont ces actes sont le résultat. Ils sont à disposition du monde économique, politique et associatif pour faciliter et accompagner la vision d'une économie solidaire pour notre Canton et son ouverture au monde.

Théo Bondolfi, coordinateur pour le lancement d'APRES-VD 2005-2009
Jean-Richard Bory, président d'APRES-VD

Sommaire

Atelier 1: Economie locale et associative : quels moyens pour l'appuyer ?.....	4
Atelier 2: Ethique et durabilité : quelles évolutions dans les entreprises ?.....	4
Atelier 3: Insertion par l'économie : microcrédit, emplois d'insertion, quels dispositifs-clés ?.....	4
Atelier 4: Femmes et entreprises : quels défis? quelles réalités ?.....	4
Atelier 5: Entrepreneuriat salarié : c'est possible, mais comment ?.....	4
Atelier 6: Economie numérique : quelles approches solidaires ?.....	4
Atelier 7: La Charte de l'ESS, d'APRES-GE à APRES-VD.....	4
Atelier 8: Collaboration romande des associations APRES.....	4
Atelier 9: Réseaux, partenaires et outils.....	4

Atelier 1:

Economie locale et associative : quels moyens pour l'appuyer ?

Intervenants : Jean-Richard Bory (WikiConcept), Daniel Tygel (Brésil), Thierry Pellet (APRES-GE), Bertrand Sonnay (Union des Sociétés Lausannoises).

1) Recommandations :

- Illustrer les principes de base par des images pour le grand public, tout en indiquant les références entières aux intéressés.
- **Visibilité** : Créer un répertoire romand des entreprises solidaires, en fonction des outils et des besoins, ultérieurement sur le plan suisse.
- **Marketing** : Créer une plate-forme de petites annonces... un marché...
A moyen terme, créer un label pour porter le message au consommateur conscient.
- **Apporter un soutien aux personnes qui veulent se lancer.**

2) Contexte et enjeux

Dans les défis économiques à relever actuellement, il y a des points communs entre entreprises de l'ESS. Il s'agit de les identifier et de se donner les moyens d'une pratique indépendante et libre.

Certes, au niveau suisse, il n'y a pas de tradition d'économie solidaire, sauf en ce qui concerne les coopératives créées au 19^e siècle. Actuellement, les médias sont pourtant devenus plus attentifs aux projets économiques innovateurs.

Les responsables de l'ESS ont besoin de se faire connaître du grand public et des décideurs politiques. Il faut rendre visible l'offre pour créer des réflexes d'échanges et d'achats auprès des membres du réseau ESS.

Expérience brésilienne : Daniel Tygel évoque plusieurs outils de réseautage local, du troc à la création de monnaie locale, en passant par la gestion de l'information et un réseau de formateurs et d'éducateurs. L'essentiel, ce sont les forums, mais la concertation sociale se fait aussi au moyen d'internet.

Expérience genevoise : APRES-GE a été créée il y a 5 ans et s'est positionnée en une Chambre de l'Economie sociale et solidaire pour mieux représenter ce secteur. 220 organisations et entreprises y sont affiliées et cinq salariés y travaillent à temps partiel (sans subventions). Les projets financent la Chambre. Ses réflexions actuelles : les critères d'éligibilité des membres (voir atelier 8) ; et le développement des réflexes solidaires des membres entre eux pour utiliser leur propre réseau.

Exemples de la diversité des entreprises ESS qui se développent à Genève :

- un projet de réparation d'i-pods contre des bons d'un disquaire, bon moyen d'entrer dans un discours concret avec les consommateurs ;
- une formation avec l'Université ouvrière, alternative aux offres existantes ;
- un organisme de réinsertion sociale pour l'office du chômage ;
- Nest, caisse de pension écologique et éthique pour la gestion du 2^e pilier.

3A) Succès

Déjà 220 entreprises à Genève constituées en réseau ; et 120 participants intéressés à cette rencontre vaudoise.

Les entrepreneurs sociaux et solidaires de Genève peuvent se rencontrer dans un "café des bonnes pratiques" en partageant leur expérience sur un sujet, par ex. la politique salariale.

Deux aspects essentiels pour une Chambre de l'ESS : la crédibilité du Comité, basée sur la transparence et la consultation démocratiques ; et la crédibilité des membres, basée sur leurs compétences professionnelles.

3B) Echecs

A Genève, la visibilité auprès des consommateurs laisse à désirer. Et en communication, les articles de fond manquent encore. Même les membres continuent à acheter dans les grandes surfaces... La recherche de fournisseurs sur internet doit également être améliorée

3C) Potentiels

La crise actuelle est une crise de modèle économique. Elle peut ouvrir l'esprit de tous, entrepreneurs, responsables politiques et journalistes. Or, l'économie solidaire peut dynamiser l'économie locale. C'est une chance à saisir maintenant.

3D) Menaces et obstacles

Risque d'être mal perçu, manque de légitimité. Manque de personnes qui veulent se lancer.

L'économie solidaire ne doit pas rester de petite taille et peut ambitionner des volumes importants.

La nécessité de la mise en réseau n'est pas encore bien perçue.

Atelier 2 :

Ethique et durabilité : quelles évolutions dans les entreprises ?

Intervenants : Dominique Roten (Banque Alternative), Caroline Schum (Fonds de pension Nest), Roby Tschopp (Actares), Blaise Fattebert (Ste-Croix).

1) Recommandations

- Rompre l'isolement et la solitude des entrepreneurs sociaux et solidaires en montant des services de soutien spécifiques pour ce type d'entreprises, apportant information, accompagnement, coaching, etc.
- Faire connaître les outils d'auto-évaluation existants en matière de développement durable et solidaire (voir la page de « bons tuyaux »).
- Ne pas introduire des taxes communales sur les déchets sans imaginer et appliquer un système de répartition sociale et des mesures sociales d'accompagnement (voir l'exemple des "bons d'achat pour les familles" de Ste-Croix).

2) Contexte et enjeux

Des entreprises migrent progressivement vers le développement durable pour conjuguer harmonieusement business et éthique. Concrètement, quelles options existent, alors que les marchés se crispent?

Il semble en effet difficile de concilier de telles valeurs avec la pérennité, cela représente un effort et une tension permanents, surtout pour de petites entreprises.

Les grandes entreprises sont les premières appelées à adopter un comportement plus conforme aux valeurs de la durabilité: c'est l'exigence qui leur est adressée par leur actionnariat responsable.

3A) Succès

L'activisme actionnarial des années 1970-80 a visé Nestlé (pour la priorité au lait maternel) et l'UBS (impliquée dans le régime sud-africain d'apartheid). Celui des années 2000 avec Actares contribue à une certaine évolution des grandes entreprises en posant des questions de durabilité et de transparence.

Nest et la BAS montrent qu'il est possible d'incorporer les valeurs d'écologie, de solidarité et de transparence dans le 2^e pilier des pensions (Nest) ou dans des activités bancaires (BAS).

La commune de Ste-Croix, de son côté, avec les revenus qu'elle tire des taxes sur les déchets, s'applique à viser une redistribution sociale.

3B) Echeecs

Les PME suisses qui veulent être durables manquent de références et de modèles pour le faire. Elles ont d'autre part peu d'accès au crédit bancaire et aux soutiens publics.

Les acteurs innovants dans le domaine financier et de l'assurance ont dû faire face à des barrières administratives et même légales pour démarrer et développer leurs activités.

3C) Potentiels

Il existe une envie d'entreprendre dans la société, que ce soit sous forme d'entreprises de l'ESS ou de PME responsables et/ou investies dans le développement durable.

Il existe aussi une demande sociale de produits et services en conformité avec les valeurs sociales et écologiques.

3D) Menaces et obstacles

Malgré leur désir d'entreprendre en conformité avec leurs valeurs, les entreprises ont la difficulté de se pérenniser (surtout les petites et moyennes).

Les initiatives sont isolées, reçoivent peu de propositions d'accompagnement et ont un accès difficile au crédit bancaire en-dessous de 50'000 francs.

Le contexte administratif reste lourd et rigide: il y a une tendance au renforcement des contraintes légales et administratives freinant l'innovation, notamment pour l'ESS.

Atelier 3 :

Insertion par l'économie : microcrédit, emplois d'insertion, quels dispositifs-clés?

Intervenants : Yvette Jaggi (*Microcrédit solidaire*), Patrick Tinner (*Bric-à-Brac Nyon*), Henri Desplos (*Education des Adultes*), Xxxxxx Yyyyyy (*EconHomme*), Jean-Pierre Thévenaz (*Eglise et Monde du Travail*).

1) Recommandations

- Travailler sur la dynamique et l'image des entreprises d'insertion : même subventionnés, leurs employés peuvent être amenés à faire du travail de qualité.
- L'objectif est avant tout, pour l'insertion en Suisse ou aussi dans des programmes de développement à l'étranger, d'aider les personnes à connaître leurs compétences et à se valoriser. L'insertion professionnelle commence par un rythme de travail et un contact avec un travail effectif et qui ait du sens.
- L'insertion peut utiliser les ressources budgétaires de la Confédération pour le financement de l'apprentissage.

2) Contexte et enjeux

L'ESS se veut, entre autres, lieu d'insertion. Il existe plusieurs moyens d'employer des personnes pour les former et leur offrir une insertion :

- emplois subventionnés par l'État (entreprises d'insertion encadrées par l'assurance chômage ou par le revenu cantonal d'insertion) ;
- emplois non subventionnés (Bourse à Travail pour les immigrés, Cefil et Cifea à Lausanne, Pro-Jet, EconHomme, etc.).
- autres entreprises : prévention, action autonome de personnes désirant rester indépendantes, transition école-métier, aide au développement d'emplois à l'étranger, insertion des handicapés (physiques, comportementaux, sociaux), coaching de personnes en recherche d'activité professionnelle, soutien administratif à de petits employeurs (ex. à domicile avec Chèques-emploi).

Les entreprises de l'ESS doivent soigner leur image d'employeurs en développant de nouveaux emplois pour les personnes en quête d'une insertion professionnelle correspondant à leurs besoins ou à leurs intérêts.

3A) Succès

- Microcrédit solidaire : Aide à la création de très petites entreprises par des indépendants. Environ 50% des demandes sont faites par des chômeurs. Une partie des prêts sont accordés, c'est donc

un succès pour ces personnes. Pour ceux qui ne reçoivent pas le prêt, le simple fait de préparer un projet est déjà positif et stimulant. La personne touche le chômage pendant la préparation du projet, accompagnée par l'association. La phase de maturation est importante, car une fois que la personne se lance dans la réalisation, elle ne touche plus d'indemnités.

- Brocante « Le Bric-à-Brac » à Nyon (dans le cadre de l'association Pro-Jet) : Plus de 40% des personnes ont pu retrouver un emploi après leur stage de « confrontation » à un point de vente concret avec son administration et sa logistique de transports. Pour le reste, Pro-Jet offre des coachings et des stages à des ados et des jeunes.

- Chèque emploi : Une des tâches est de faciliter, pour les travaux payés à domicile, l'emploi déclaré et assuré. C'est un service pour l'employeur, mais aussi une façon de faire prendre conscience à l'employeur qu'il est employeur et que c'est sa tâche de déclarer et d'assurer ses employés à domicile.

- EconHomme expose les créations artistiques de ses ateliers dans les espaces de ce centre de rencontres et les vend sur des marchés.

3B) Echecs

Les personnes se plaignent de n'être qu'un numéro, et pas une personne, aux services sociaux ou aux Offices Régionaux de Placement. Redevenir pleinement une personne peut coûter du temps et des efforts, parfois des accompagnements spécifiques (l'offre d'EconHomme ou de Pro-Jet p.ex.).

3C) Potentiels

Ne pas penser uniquement en termes de compétences et de CV... C'est avec les personnalités, l'être, qu'on peut trouver du potentiel.

Penser les entreprises de l'ESS comme un espace nouveau qui offre des chances particulières d'insertion (par ex. la prévention de l'exclusion ou les transitions vers l'emploi), et non pas uniquement comme un lieu de réparation des problèmes (par ex. les mesures de réinsertion subventionnées). Développer notamment le champ des emplois d'insertion non subventionnés.

L'insertion des jeunes est un chantier ouvert, mais on oublie d'ouvrir celui du chômage des plus de 50 ans, en forte croissance : l'ESS a là aussi une chance de proposer des emplois différents, si possible en lien avec les entreprises.

Favoriser le service à la communauté ou les travaux d'intérêt général : même peut-être comme quelque chose d'obligatoire à imposer par la loi? (Chaque personne, à côté de son emploi et de son domaine privé, devrait du temps à la société... et pas seulement par le service militaire!)

3D) Menaces et obstacles

Les entreprises embauchent de moins en moins de personnes en situation de handicap (physique ou aussi psychique ou social), car elles craignent pour la rentabilité des emplois et ne connaissent

pas assez les modalités de cette embauche « sociale ».

L'obstacle, pour une personne en emploi d'insertion, c'est en elle-même de retrouver un rythme de vie et de travail après un temps d'arrêt sans emploi : cela n'est pas une sinécure.

Même si une personne a pu travailler en emploi d'insertion, il lui sera ensuite difficile de faire valoir cette expérience à cause de la connotation négative de l'emploi subventionné. Il est urgent de valoriser la qualité des emplois d'insertion proposés.

Pour une personne qui souhaite se réinsérer de manière indépendante, les aspects commerciaux et comptables doivent en particulier être connus, gérés et maîtrisés... ou délégués à d'autres (par ex. en coopérative d'entrepreneuriat partagé - voir atelier 5).

Atelier 4 :

Femmes et entreprises : quels défis? quelles réalités?

Intervenantes : Stéphanie Apothéloz (Le Romandie), Geneviève Morand (Rezonance), Françoise Piron (Pacte).

1. Contexte et enjeux

Il existe en Suisse romande des dispositifs d'appui à la carrière professionnelle et des cellules d'entraide pour femmes responsables d'entreprises: cours, mentoring, etc. - Quels sont les défis auxquels ces services répondent?

La crise financière actuelle touche davantage les femmes (qui sont plus souvent employées à temps partiel ou à durée déterminée). Les emplois perdus ne seront certainement pas recréés. Il s'agit donc de créer de nouveaux emplois, voire de se créer de nouveaux emplois. A l'ESS de relever et d'accompagner ce défi!

La crise fait émerger le besoin de travailleurs et travailleuses « nomades » pouvant assurer des multi-mandats (40-50% selon G. Morand). Les multi-compétences requises incitent à penser que les profils de femmes ont peut-être ici une carte à jouer.

Bien des femmes peinent à se désigner spontanément comme entrepreneuses, alors que de nombreuses fonctions qu'elles occupent (par ex. dans les associations) relèvent déjà de l'entrepreneuriat.

Le tour de table révèle la richesse des parcours des femmes présentes. De nombreux défis ont été relevés, des projets menés à bien. Cela dit, les femmes manquent souvent de confiance en elles quand elles restent seules, alors que la réflexion en commun les stimule.

2A) Succès

Une large partie des activités de PACTE et de Rezonance répondent à ce constat : ensemble, les femmes se soutiennent et osent.

PACTE propose des activités de mise en réseau et de renforcement (par ex. l'antenne de conseils, les cafés-emplois à quinzaine...). Son programme de « mentorat », marrainage d'une « débutante » (la *mentée*) par une femme plus expérimentée (la *menta*), s'adresse à une trentaine de femmes chaque année depuis 5 ans.

Rezonance, au-delà de ses activités de formation (30 conférences par an), rassemble 30'000 entrepreneuses *online* et a développé 10 cellules d'entraide, laboratoires de leadership pour 10 à 15 femmes de branches différentes. Répondant à la demande, trois nouvelles cellules seront créées à Lausanne en septembre 2009.

2B) Echecs

Le manque de confiance en soi, doublé du manque d'expérience professionnelle, empêche de surmonter les difficultés de gestion, de financement et de marketing.

Sans un soutien ou un réseau, beaucoup de femmes n'ont pas les moyens d'assumer seules ni échec ni succès sur la durée, et cela les conduit à une impasse. Il faut en effet acquérir du savoir-faire et du recul, à tout âge, pour réaliser des ambitions d'entrepreneuse.

2C) Potentiels



Profiter des connaissances des unes et des autres, notamment au travers des cafés-emplois de PACTE ou des futurs ateliers d'APRES-VD. Des propositions d'échanges de compétences ont en effet déjà été faites durant cet atelier, notamment pour l'aide à la gestion ou le soutien à la réinsertion professionnelle.

Exploiter les business models de Rezonance.

Faire confiance à l'autofinancement pour démarrer un projet : j'ai des compétences, je vends un produit ou service, j'aurai des clients, j'aurai alors mes premiers fonds.

Ne pas hésiter à solliciter l'aide de son entourage (famille, proches, voisins etc.) !

2D) Menaces et obstacles

Dans la vie sociale, la plupart des femmes se cantonnent au rôle de bénévoles.

Les femmes se heurtent à un âge-limite pour décrocher des emplois. Serait-ce aussi un âge-limite pour se mettre à son compte?

3) Recommandations

Offrir aux femmes capables d'être indépendantes un accès aux **réseaux** existants et leur permettre de s'entourer de personnes compétentes.

Ne pas se passer d'un **appui administratif** (par ex. la TVA peut s'avérer un piège où l'on tombe au premier contrôle fiscal).

Diffuser aux participantes une **newsletter femmes** : elles la désirent expressément!

Donner aux participantes de cet atelier **les coordonnées** de toutes les personnes présentes.

Atelier 5 :

Entrepreneuriat salarié : c'est possible, mais comment ?

Intervenants : Nabil M'rad (France), Marie-Jane Berchten et Claude Michaud (Smala), Thierry Pellet et Corinne Taddeo (APRES-GE), Agnès Soulard (Portugal).

1. Contexte et enjeux

De nombreuses personnes désireraient créer leur propre activité, sans pour autant pouvoir prendre tous les risques de la création d'une entreprise indépendante.

Le statut de l'entreprise collective partagée (ECP, ou CAE = coopérative d'activité et d'emploi) permet d'être **entrepreneur salarié**, de vivre son indépendance professionnelle, tout en gardant ses droits de salarié et la protection qui en découle.

Dans une entreprise collective partagée, plusieurs métiers peuvent se côtoyer dans la même entreprise, s'entraider sur divers points, se former mutuellement : art-thérapeute, webmaster, coiffeuse, traductrice... Dans un esprit transdisciplinaire, ils se donnent ensemble les moyens de durer dans leur projet professionnel.

Le lancement d'une ECP est à l'étude dans les cantons de Vaud et Genève avec divers partenaires dont l'association Smala ; l'esprit de ces premières ECP devrait être celui de l'ESS. Comment fonctionneraient-elles?

2A) Succès

En France, le modèle de la Coopérative d'Activité et d'Emploi fonctionne et bénéficie même d'un appui de l'Etat. Il existe des CAE depuis 12 ans ; elles sont actuellement 76 réparties dans toute la France, et aucune n'a déposé son bilan à ce jour.

Le modèle se diffuse en Belgique et en Suisse, ainsi que dans l'espace méditerranéen, avec l'appui de l'Union Européenne. Il est porté par le réseau "*Shared Enterprise Initiative Europe*" (SEIE), fondé par Nabil M'rad.

2B) Echecs

Les entreprises partagées sont encore mal connues.

2C) Potentiels

Les entreprises partagées répondent aux attentes actuelles de plusieurs publics :

- chômeurs visant l'auto-emploi ;
- indépendants désirant travailler à temps partiel ;
- personnes voulant tester la viabilité de leur projet ;
- salariés désirant prendre leur autonomie.

2D) Menaces et obstacles



Lourdes charges de la fonction de gérant de la coopérative, qui, au moins en France, fait peser la responsabilité juridique sur un individu : la co-responsabilité, étant souvent un fait, devrait être juridiquement formalisée.

Insuffisance et mauvaise gestion de la communication de l'entreprise collective vers le public.

Risque de mauvaise perception de la part des autorités administratives locales : aspect de communication à soigner particulièrement.

Tentation de faire de ce modèle seulement un outil de traitement de la question du chômage et de la réinsertion.

3. Recommandations

- Examiner la **législation** suisse sur les responsabilités du gérant.
- Viser un **public diversifié** d'acteurs potentiels, pas seulement des chômeurs.
- Soutenir financièrement le **lancement** des ECP, et notamment la réalisation de projets pilotes, en facilitant les contacts entre les futurs collaborateurs d'une même entreprise.
- Créer des **alliances** avec les autorités, le monde des assurances et des services aux entreprises.

Atelier 6 :

Economie numérique : quelles approches solidaires ?

Intervenants : Raphaël Rousseau et Théo Bondolfi (Yinternet.org).

1. Contexte et enjeux

Internet change notre façon d'échanger. Deux tendances se dégagent : l'approche « propriétaire » et l'approche « libre ». Dans l'approche libre, on vend du temps d'accompagnement plutôt qu'un logiciel. Comment bénéficier du média électronique plutôt que de rester techno-dépendant ?

Face à cette question, les participants à cet atelier sont venus avec deux types d'intérêts différents :

- l'informatique et les logiciels libres d'une part,
- la communication électronique d'autre part.

Quels sont donc les modèles économiques du Libre, leur insertion dans une économie locale et leur contribution aux enjeux de l'ESS ?

2A) Succès

Démocratisation de l'accès à l'information (bien que ce soit aussi une menace, notamment si une entreprise peut collecter de l'information pour en limiter l'accès).

Communication informatique instantanée avec beaucoup de personnes.

Coopération directe des internautes, par ex. sur les modèles dits "*open source*".

Expression et présence publique des petites entreprises facilitées grâce à Internet.

2B) Echecs

La transdisciplinarité, compétence requise dans la communication électronique, semble encore faiblement développée. Les entreprises poussent à la spécialisation des collaborateurs pour qu'ils soient très bons dans un domaine (sectorisation), alors qu'il serait essentiel d'avoir des compétences transversales pour communiquer.

Bien qu'il existe beaucoup de logiciels libres, la culture du libre reste peu développée et encore assez peu utilisée.

2C) Potentiels

Les tâches d'informaticien ou de gestionnaire de site web, qui auparavant étaient pratiquées uniquement par des professionnels, deviennent une fonction qui peut être développée par chacun (compétence transversale). C'est une forme de liberté que les entreprises de l'ESS peuvent soigner particulièrement.

Au lieu que chaque entreprise demande à un informaticien la réalisation d'un projet, il est possible de collaborer, notamment parmi les entreprises de l'ESS, quoiqu'il y ait encore trop peu de culture de la coopération chez ses pionniers.

Les logiciels libres permettent des développements riches en termes de coopération.

Le télétravail (par ex. dans les domaines de la comptabilité ou de l'informatique) permet à des pays du Sud de développer des activités à forte valeur ajoutée, et pas uniquement des tâches d'extraction de ressources.

2D) Menaces et obstacles

Economiquement, le numérique est craint parce qu'il diminue les emplois (ou permet la délocalisation de l'emploi).

Une résistance au changement freine-t-elle la communication électronique? Il y a à cette résistance de bonnes et de mauvaises raisons... La bonne, c'est que la communication électronique réduit le lien avec la personne et ne transmet pas l'entier de l'être humain.

Contrairement à d'autres domaines, il n'y a pas de police de l'internet.

Pour que l'utilisateur d'informatique puisse dépasser la technique et penser au contenu, il reste du travail de simplification des outils à faire - ou alors un effort de formation. D'ailleurs les logiciels libres ne sont pas encore vraiment prêts...

Les pouvoirs publics ne sont pas encore convaincus par la culture du Libre.

3. Recommandations

- Dans les sites internet, trouver l'équilibre entre la qualité **du fond et de la forme** : vu les attentes du grand public qui peut quitter un site en un clic, il s'agit d'y susciter l'intérêt, ce qui présente un risque de « tape à l'œil ». A vrai dire, pour arriver sur un site, on passe généralement par un moteur de recherche qui répertorie le contenu et les liens, et non pas le tape à l'œil. Mieux vaut donc rester équilibré!

- Créer sur le site de l'ESS une plateforme destinée spécialement à **faciliter** aux acteurs de l'ESS la réalisation de leurs projets informatiques. Au service de leurs besoins, on devrait favoriser la coopération et la mutualisation, et même demander pour cela un soutien financier spécifique à l'Etat.

- Dans le télétravail, lorsqu'on recherche des partenaires ou des clients, les critères **éthiques** doivent être pris en compte.

- Pour acquérir de nouveaux usagers aux logiciels libres, trouver toutes les **simplifications** possibles qui les rendent plus conformes aux pratiques de l'ESS.

Atelier 7 :

La Charte de l'ESS, d'APRES-GE à APRES-VD

(Atelier conjoint avec l'atelier 8)

Intervenants : Christophe Dunand et Eric Rossiaud (APRES-GE), Jean-Richard Bory et Yvette Jaggi (APRES-VD).

1. Contexte et enjeux

Peut-on adopter telle quelle la Charte genevoise, comme proposé, ou en faut-il une autre correspondant aux réalités particulières du canton de Vaud? ou encore aller vers une seule Charte romande?

La Charte de Genève est issue d'un travail collectif approfondi. Mais correspond-elle aussi bien aux réalités rurales qu'urbaines? aussi bien aux réalités globales que locales?

Son but : se donner des ambitions, viser le futur. Comment l'utiliser au mieux pour un même engagement de tous et la rendre applicable à toutes les activités de l'ESS?

2A) Succès

L'exigence d'une adhésion formelle à chaque point de la Charte aurait risqué de mener à l'exclusion: cette voie a donc été abandonnée au profit d'une utilisation de la Charte comme catalogue d'exemples (deuxième partie, après les sept valeurs fondamentales) à suivre au mieux par chacun des adhérents partenaires de l'économie solidaire.

C'est donc l'image de l'oignon, constitué de couches: au cœur il y a des valeurs partagées, et les entreprises y adhèrent, tout en les réalisant diversement, chacune dans la mesure de son possible. De cette manière il n'y a pas d'exclusion mais une appartenance graduelle : plus on remplit de critères (et plus on respecte de valeurs en pratique), plus on appartient au cœur de l'oignon.

2B) Echechs

Pour mesurer et assurer le respect de la Charte, jusqu'à présent aucun outil ni aucune structure d'évaluation qualitative n'ont encore été mis en oeuvre.

2C) Potentiels

Une Charte évoquant à la fois des valeurs fondamentales et des concrétisations souhaitables a davantage de portée que l'énumération de critères d'appartenance à l'ESS (p.ex. une entreprise intéressée remplirait peut-être les critères, tout en restant très loin des valeurs fondamentales!).

2D) Menaces et obstacles

Plusieurs partenaires signataires manquent de ressources pour parvenir à réaliser les valeurs de la Charte dans toutes leurs implications concrètes.

Dans la gouvernance de l'association, la parité entre tous représente un frein : une forme juridique égalitaire empêche une expression plus démocratique où les acteurs aient chacun leur voix propre mais disposent néanmoins d'un nombre de voix proportionnel à leur poids effectif.

3. Recommandations

Utiliser le texte issu du travail effectué à Genève, même s'il n'est pas parfait pour tous, et chercher plus tard une formulation éventuellement meilleure à un échelon supérieur de collaboration (Suisse romande, ou même plus large encore).

Atelier 8 :

Collaboration romande des associations APRES

(Atelier conjoint avec l'atelier 7)

Intervenants : Voir atelier 7.

1. Contexte et enjeux

Comment développer entre nous un réseau romand incluant APRES-GE et APRES-VD? Les Genevois ont soutenu les Vaudois au départ. Qu'en est-il des particularités cantonales? Comment soutenir et de quoi ils ont besoin pour démarrer?

Il faut distinguer l'émergence des réseaux VD et GE d'une part, ancrés fortement sur des territoires géographiques et politiques définis, et d'autre part tout un éventail de personnes intéressées fonctionnant au niveau romand. Pourquoi et comment leur donner des occasions d'échanges?

2A) Succès

Parmi les personnes présentes, il y en a déjà une ou deux de Neuchâtel et du Jura. Des bases pour une coopération sont ainsi posées.

Les personnes solidaires et amies, mais non engagées professionnellement dans l'ESS, pourraient se réunir pour générer des idées et proposer des modèles, cela au plan romand, à la manière de ces Rencontres de Pully.

2B) Echechs

Les financements publics éventuels, ainsi que les décisions politiques et administratives, se limitent aux frontières cantonales : en ce sens il faut soigner la communication au niveau politique dans chaque canton. Le soutien y est encore trop faible aujourd'hui pour obtenir facilement les moyens et les partenariats nécessaires.

2C) Potentiels

L'association locale (ou Chambre) a l'avantage d'être proche des sources cantonales de financement pour faciliter les services à ses membres. Elle permet aussi de refléter dans ses décisions et ses choix les équilibres entre activités urbaines et rurales du canton en question.

Mais il y a des personnes prêtes à s'engager pour une promotion romande ou nationale de l'idée d'économie sociale et solidaire : cette plate-forme plus large, romande, est à entretenir régulièrement.



Le site internet d'une association cantonale (APRES-GE seule pour l'instant) permet de relier les offres et les services et de se tenir au courant : la structure genevoise met donc son savoir-faire à disposition des autres cantons.

Afin de faciliter le développement de nouvelles associations locales d'économie sociale et solidaire, on évoque l'idée de constituer un kit de démarrage selon le principe du Libre ("*copy left*"), prêt à l'emploi là où des gens en ont l'envie.

2D) Menaces et obstacles

Il manque encore un soutien politique à cette forme d'économie au niveau national et donc romand... même si nous avons une excellente marraine et un excellent parrain.

3. Recommandations

- Faire émerger la forme de pensée de l'ESS à une large échelle dans les médias romands pour **sensibiliser** les lobbies cantonaux. Beaucoup d'entreprises font déjà du solidaire et du social sans le savoir.
- Développer plus largement le **soutien politique** à l'ESS, car les parlements cantonaux et communaux discutent de divers fonds de soutien au redémarrage de l'économie, et il faut qu'ils servent aussi à ce secteur qui reste trop mal connu.
- Sortir des frontières cantonales, voire helvétiques, pour s'informer et **se mettre en réseau** : d'abord avec les acteurs de l'ESS en Suisse alémanique, puis avec des **acteurs internationaux**, par ex. en utilisant les sites internet de leurs associations.
- Encourager une association romande des **amis de l'ESS**.

Atelier 9 :

Réseaux, partenaires et outils

Intervenants : Geneviève Morand (Résonance), Théo Bondolfi (Smala), Pierre Johnson (réseau international) et Daniel Tygel (Brésil).

1. Contexte et enjeux

Il y a réseau et réseau : le local et le global, le généraliste et le thématique... Le réseau local de promotion APRES, est-ce encore un réseau... de trop? - Non, mais parlons des méthodes pour qu'un tel réseau fonctionne. La question n'est pas « est-ce que nous réinventons la roue? » ou « pourquoi cette concurrence avec d'autres organisations? » - mais : « que peut-on apporter en complément et comment ? ».

Quels sont les services que APRES-VD souhaite offrir? Quels outils et quels objectifs du réseautage interne du réseau vaudois et du réseautage à l'externe? Les statuts de l'association APRES-VD existent en effet, avec des personnes motivées et des associations intéressées qui se sont annoncées. L'AG de l'association élargie aux nouveaux membres est fixée au 29 septembre prochain.

Les acteurs de l'ESS, comme les autres réseaux sociaux, se retrouvent en outre par le moyen d'internet pour se relier sans réunionite!

Il y a deux enjeux à défendre en parallèle dans les associations ou Chambres de l'ESS :

- une dimension économique (la gestion, l'entreprise) : donc en lien avec les autres réseaux d'entreprises, tels que la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie ou le Centre patronal ;
- des valeurs spécifiques : les autres structures ne défendent au mieux qu'une partie des valeurs sociales et solidaires sans en faire une priorité, alors que c'en est une pour le réseau de l'ESS.

2A) Succès

On peut se servir d'outils et de méthodes développés par nos collègues canadiens, brésiliens.

Trois types de milieux peuvent, selon l'expérience brésilienne, faire converger leur soutien aux valeurs de l'ESS:

1. les entreprises et associations solidaires elles-mêmes (rassemblées par ex. dans les associations APRES),
2. les entités d'appui : syndicats, universités, églises, etc.
3. les pouvoirs publics locaux et leurs élus : pour éviter les pressions sur l'ESS, pour préserver son autonomie et pour profiter localement de l'expérience de l'ESS.

Ainsi, à ces Rencontres vaudoises de l'ESS, des représentants économiques et politiques venant d'une culture centriste ou non partisane sont présents à un moment ou l'autre.

2B) Echechs

Les acteurs vaudois de l'ESS ne disposent pas encore d'une filière de soutien à la production et à

la distribution de leurs produits ou services.

2C) Potentiels

Le réseau permet à des personnes qui travaillent dans des structures avec peu de liens avec d'autres de se sentir moins seules dans leur travail : c'est bon pour l'âme...

Le réseau unit des forces et donne des outils à des gens qui ont des idées mais pas de moyens pour les mettre en œuvre.

Plusieurs membres importants au sein de l'ESS (la BAS, Nest, Microcrédit solidaire, Yinternet.org, etc.) pratiquent et maîtrisent des outils d'évaluation solides dans leurs domaines respectifs.

Grâce au réseau de l'ESS, au travail en commun et à la coopération politique, à l'avenir, il sera possible de préparer de nouvelles lois et politiques.

2D) Menaces et obstacles

Risque de centralisation excessive avec une hiérarchie uniquement verticale, où la créativité peut être étouffée. Trouver un bon équilibre entre horizontalité et verticalité. Inversement, si nous ne sommes qu'un réseau travaillant à la base sans hiérarchie, l'association n'a pas de légitimité pour s'exprimer.

Risque que les gens viennent juste pour se réunir mais sans passer à l'action... et que ces rencontres restent sans suite...

Risque de gérer le réseau seulement comme pourvoyeur d'emplois d'insertion, liés à un financement spécifique, sans entendre les autres besoins des membres, moins faciles à financer. Ne pas limiter l'économie sociale au secteur de productivité non marchande des emplois d'insertion!

3. Recommandations :

- Aux **entreprises** de l'ESS (prestataires de biens et services, tous statuts confondus): ne pas se placer dans une optique de concurrence mais de **coopération**, et coordonner les outils et services requis. Utiliser le répertoire des acteurs de l'ESS pour favoriser les approvisionnements mutualisés et les initiatives de distribution coordonnée.

- Favoriser la **médiation** comme outil pour résoudre les conflits : ne pas oublier la possibilité de faire appel à un médiateur qui intervient à l'horizontale et applique « notre justice », plutôt que de faire intervenir la justice instituée, « verticale ».

- Favoriser l'**insertion** de personnes en recherche d'un emploi qui leur convienne. Même s'il est difficile, vu les règles administratives vaudoises, d'obtenir le statut d'organisateur d'une mesure d'insertion subventionnée (dite « emploi temporaire subventionné » - ETS), une telle responsabilité doit être tentée, car elle a l'avantage de permettre, selon l'expérience des collègues de Genève, de soutenir le développement d'entreprises de l'ESS avec un accord de l'Etat sur les objectifs visés.

- Aux **structures d'insertion** subventionnées: intégrer leurs services ou leurs productions au réseau de l'ESS sans restreindre l'image de l'ESS aux activités de pure initiation, de formation élémentaire ou de coaching professionnel.

- Aux **entités d'appui** (syndicats, chercheurs universitaires, journaux, milieux d'églises, etc.): ne pas se substituer aux entreprises mais rester un appui, faire un **travail de synthèse**, se mettre en

lien entre elles et avec le réseau international, utiliser autant que possible un portail web commun.

- Aux **comités** des associations APRES: encourager l'émergence d'un **groupe d'élus locaux** (de tous partis) qui soutiennent l'ESS à titre personnel.
- Aux **autorités** locales: créer un **office** de l'administration publique pour l'appui à l'ESS (comme c'est le cas dans plusieurs pays comme la France, la Belgique ou le Brésil).
- Aux **parlementaires** et membres de commissions: insérer les valeurs et les entreprises de l'ESS dans les **projets publics** dans lesquels ils sont impliqués.
- Collaborer avec **tous les milieux** (politiques, bancaires etc.), et ne pas faire un réseau coupé des autres.

Remerciements :



www.entraide.ch

SMALA

**Appui à l'innovation
sociale et culturelle**



Association de
PRomotion de l'
Économie Sociale &
Solidaire - Vaud

Message d'Isabelle Moret + Luc Recordon (+photos)

*Responsable de publication: Associations SMALA et APRES-VD
Imprimé en 100 exemplaire, copie disponible sur www.apres-vd.ch*

Résultats de l'enquête, quelques chiffres clefs, nb de formulaires anonyme, quelques points ou on a les réponses pour les attentes des acteurs ==> orientation

« satisfaction »